Dr Henry BERGER

CANDIDAT de l'UNION pour une NOUVELLE MAJORITE



Maire de Fontaine-Française
Conseiller Général
Député de la 2e Circonscription depuis 1962
Président de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée depuis 1972

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Président de la République a dissous l'Assemblée Nationale qui avait été élue en mars 1978. Je regrette que cette dissolution soit intervenue sans que le nouveau Gouvernement ait présenté au Parlement son programme politique — ce qui aurait eu le mérite d'éclairer les Français sur ses intentions — Le Président en a jugé autrement. Il a exercé ainsi un droit que lui donne la Constitution et devant lequel chacun doit s'incliner.

Vous aurez donc à voter le 14 juin pour élire votre député. Je sollicite à nouveau vos suffrages. Je le fais avec le sentiment d'avoir justifié votre confiance dans l'exercice du mandat que vous m'aviez confié et en restant fidèle à l'idéal qui a toujours été le mien.

Est-il besoin de vous dire que cette élection législative aura une importance capitale pour la France et pour chacune et chacun d'entre vous ? Vous le savez.

L'élection du 10 mai fut avant tout celle d'un homme. En plaçant M. François Mitterrand à la tête de l'Etat, **les Français ont indiqué une volonté de changement. Mais ils n'ont pas, ce faisant, décidé d'abandonner le système de société dans lequel nous vivons pour entrer dans une société socialiste.**

C'est le 14 juin que vous aurez à faire un choix décisif.

Si alors le pouvoir législatif, comme le pouvoir exécutif et le pouvoir syndical se trouvaient rassemblés entre les mains du parti socialiste — avec le soutien indispensable du parti communiste — rien ne pourrait s'opposer à une transformation profonde de notre mode de vie. Chacun doit en mesurer les conséquences pour notre pays et pour lui-même. Le régime socialiste qui nous est proposé a échoue partout où il a été instauré. Les amis étrangers que M. Mitterrand avait rassemblés autour de lui, le 21 mai, d'Olof Palme à Mario Soares, en sont le vivant témoignage. La France doit éviter de tenter la même expérience pour connaître le même échec.

Le R.P.R. et l'U.D.F. ont décidé d'opposer un front commun au parti socialiste et à ses alliés.

Un idéal commun les anime : la même foi dans la liberté individuelle et dans l'esprit d'initiative des hommes, la même croyance dans les forces de progrès économique, gage du progrès social, qui ont si profondément transformé le niveau de vie des Français au cours des vingt années passées. Je peux dire que cette union a été particulièrement facile en Côte-d'Or où les deux formations ont l'habitude de travailler ensemble en toute loyauté, aussi bien dans les municipalités qu'au Conseil Général.

Un témoignage en est fourni par **le choix de mon suppléant.** Maurice LOMBARD, qui m'avait accompagné lors des élections précédentes, a été élu sénateur et ne peut plus être suppléant. Il est remplacé par Henri REVOL, maire de Messigny-et-Vantoux, conseiller général du canton de Fontaine-lès-Dijon — c'est-à-dire du Nord de l'agglomération dijonnaise. Il appartient à l'U.D.F. Notre équipe prouve ainsi l'entente qui existe entre les deux formations de l'Union pour une Nouvelle Majorité.

Nous proposons à chacune et à chacun d'entre vous quelques principes

qui constituent la base de la plate-forme commune retenue par l'Union pour une Nouvelle Majorité et que je défendrai si vous m'accordez à nouveau votre confiance :

— L'indépendance de la France, garantie par une défense forte, une économie puissante, une politique énergétique diminuant notre dépendance à l'égard de l'étranger.

— Une politique de progrès économique fondée sur la responsabilité, l'innovation et l'encouragement des investissements productifs.

— Une politique agricole reposant sur l'exploitation familiale. Les ressources des agriculteurs doivent être assurées par le prix des produits et non pas par l'assistance de l'Etat.

— La réduction des inégalités par une politique de solidarité plus fraternelle. Un effort tout particulier devra être développé en faveur des familles.

— La redistribution d'une partie des compétences et des ressources de l'Etat au profit des régions, des départements et des communes.

Nous combattons les propositions des partis socialiste et communiste sans remettre en cause les institutions.

Sans empiéter sur le pouvoir exécutif — ce que d'ailleurs la Constitution ne lui permet pas — **il faut que l'Assemblée Nationale élue le 21 juin puisse exercer un rôle modérateur.**

Dans une période de grands risques pour la France, ne donnez pas au Parti Socialiste le pouvoir absolu. Choisissez pour la France une majorité qui évitera les alliances dangereuses, les excès de l'esprit de parti. Elle conduira à l'équilibre entre l'Elysée et l'Assemblée. Ce sera une chance pour la France.

Plus de justice sociale, sans bouleversements dangereux, c'est ce que veulent la plupart des Français. C'est ce que j'ai toujours recherché, et que je chercherai demain, dans un esprit constructif.

---

suppléant éventuel :

Henri REVOL



Ingénieur

Maire de Messigny-et-Vantoux

Conseiller Général de Fontaine-lès-Dijon

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Médaillé de la Jeunesse et des Sports

Vous garantirez votre avenir en votant

Henry BERGER

Henri REVOL

Vu, les candidats

imp. berthier dijon